

Aide aux médias en ligne en comparaison internationale

Rapport complémentaire

Rapport à l'attention de l'Office fédéral de la communication

Manuel Puppis et Stefano Pedrazzi

Executive summary

La branche des médias est en pleine mutation structurelle, raison pour laquelle les milieux scientifiques et politiques se penchent de plus en plus sur l'aide à leur apporter. Le présent rapport complète l'étude "Aide aux médias en ligne en comparaison internationale" (Puppis & Bürdel, 2019b) par une enquête sur l'aide aux médias dans six autres systèmes de médias. Les résultats peuvent donner une impulsion importante pour la conception future de l'aide aux médias en ligne en Suisse.

L'étude établit une distinction entre l'aide directe et l'aide indirecte aux médias en ligne, et examine comment l'aide aux médias est conçue, quels documents juridiques en réglementent le financement et comment son efficacité est évaluée (voir chapitre 2). A cette fin, une comparaison des systèmes de médias de l'Allemagne, de la France, de l'Italie, du Canada, du Luxembourg et des Pays-Bas a été effectuée sur la base d'une analyse qualitative du contenu de documents et avec l'aide d'experts de chaque pays (voir chapitre 3).

Après une description détaillée de la situation dans les systèmes de médias examinés (voir chapitre 4), l'analyse comparative montre que l'aide aux médias en ligne est désormais très répandue (voir chapitre 5) :

- **Aide directe:** Au Danemark, en Italie, au Canada, au Luxembourg, en Norvège et en Suède, il existe une aide directe pour la production du journalisme textuel en ligne, en Finlande pour les publications dans les langues minoritaires (au moins) et en France pour les médias locaux. Un soutien direct à la production réellement convergent (audio, vidéo et texte; en ligne et hors ligne) a jusqu'à présent été l'exception (Suède et en partie Canada). Presque tous les systèmes de médias examinés comprennent, en plus de l'aide directe affectée au fonctionnement effectif des médias, une aide directe aux projets (pour les innovations et la transformation numérique, les start-ups et la recherche journalistique).
- **Aide indirecte:** Tous les systèmes de médias examinés accordent à la presse écrite et électronique une réduction ou une exonération de la TVA. Ils comprennent également de nombreuses autres mesures d'aide indirecte (p. ex. déductions fiscales, soutien à l'éducation et à la formation, à l'autorégulation et aux agences de presse).

La comparaison de l'aide aux médias en ligne prévue dans les 13 systèmes de médias examinés offre de nombreuses **suggestions pour la Suisse** (voir chapitre 6) :

- **Premièrement, l'aide directe et sélective à la production des médias journalistiques en ligne est une option.** La définition de critères permet une attribution largement automatique des fonds. L'aide à la production devrait également être sélective afin de renforcer la diversité et la concurrence.
- **Deuxièmement, l'aide aux projets pour les start-ups et les innovations est un complément important à l'aide directe et sélective à la production.** Elle peut non seulement faciliter l'entrée sur le marché, mais aussi stimuler les projets d'innovation dans les médias existants ou nouveaux (en couplant soutien financier et coaching).
- **Troisièmement, un fonds indépendant pour la recherche d'investigation permettrait de soutenir des projets journalistiques individuels.** Le secteur public pourrait se joindre aux donateurs privés, tels que les fondations, pour participer à leur financement.
- **Quatrièmement, les mesures d'aide indirecte représentent également une aide aux médias (notamment en ligne).** Outre l'aide à la formation et au perfectionnement des professionnels des médias, au Conseil de la presse, aux agences de presse ou encore aux projets d'éducation aux médias, il convient d'envisager des déductions fiscales pour les organisations de médias, les dons et les frais d'abonnement.